

SPEECH

DELIVERED IN THE

HOUSE OF COMMONS

BY THE

HON. A. G. ARCHIBALD,

DURING THE DEBATE ON THE

‘MANITOBA BILL,’

MAY 7, 1870.

DISCOURS

PRONONCÉ À

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR

L'HON. A. G. ARCHIBALD,

LORS DE LA DISCUSSION DU

“BILL DE MANITOBA,”

LE 7 MAI, 1870.



OTTAWA:

PRINTED BY I. B. TAYLOR, 29, 31 & 33, RIDEAU STREET.

1870.

1870
(61)

enter
and c
The c
were
to the
const
the p
hon,
welfa
carrie
he th
hims
—his
this c
frien
to th
chan
as a
is ke
the d
State
all ev
impr

S P E E C H

DELIVERED BY THE

HON. A. G. ARCHIBALD,

DURING THE DEBATE ON THE

“MANITOBA BILL.”

HOUSE OF COMMONS,
OTTAWA, May 7, 1870.

Mr. Speaker, the hon. member for Lambton in breaking ground this afternoon, has entered into a great variety of details. He has criticized the conduct of the Government and of individual members of the Government at great length and with great asperity. The observations he has made—the line he has followed, would be proper enough if we were discussing a question of want of confidence, but does not seem to me at all suitable to the subject now before the House. The question we have to deal with is the kind of constitution we are to give to the new Province, the kind of organization under which the people of Manitoba are to enter upon a new phase of national existence. When my hon. friend from Lambton tells us that a subject of such vast importance to the future welfare of the Dominion, should be approached in a spirit of gravity and decorum, he carries with him the judgment and good sense of this House; but I ask my hon. friend if he thinks the style of address which he has adopted is in conformity with the views he himself declares as just, whether it is the kind of address which is worthy of his position—his high position—in this House, or which is likely to promote the true interests of this country. Sir, when my hon. friend for Lambton undertakes to speak of my hon. friend the Secretary of State for the Provinces, as a traitor to his country, as a traitor to the Government of which he is a member, when he condescends to make himself the channel by which all the idle tales of a people, which the member for Lanark describes as a people of semi-savages, shall find their way into this House, I ask him whether he is keeping himself within the bounds of decorum which he has described as suitable for the discussion of this great subject. I will not humiliate my hon. friend the Secretary of State by treating the charges brought against him as requiring a defence or a denial. At all events I will treat them as requiring no other defence or denial than their intrinsic improbability and absurdity. But I will take the liberty of pointing my honorable friend

to one source of consolation which he has under the circumstances. My honorable friend the member for Lambton sits alongside the hon. member for Lanark. They are engaged in a joint assault on my honorable friend the Secretary of State. They have so far a common object, but it must have been a source of amusement to my honorable friend, as it certainly was to the House, to see the hon. member for Lambton suddenly pause in the course of his fierce invective and turn to his friend at his side, to let him know what he thought of him and of his conduct to his political party and friends. It was quite clear that the hon. member for Lanark was still unforgiven, and my hon. friend the Secretary of State has the consolation to know that there is nothing which either of these gentlemen can say of him so bad that they have not, during the last three years, over and over again said worse of each other, and that if the hon. member for Lambton has on this occasion allied himself with the hon. member for Lanark, it is because he wants his services as a kind of political Sioux in hunting down and scalping my hon. friend the Secretary of State. The hon. member for Lambton has said the delegates from the Territory ought to be received.

MR. MACKENZIE.—I did not say so.

HON. MR. ARCHIBALD.—Then I have mistaken the hon. gentleman, and I supposed him to have said what I think he ought to have said. These men are here by the invitation of the Canadian Government. They were appointed at a meeting of representatives from the various districts, convened at Fort Garry for that purpose. They are here, therefore, as the representatives of the people of that district, or, at all events, the representatives of that portion of the people who have taken part in these troubles. They may have sympathized with the actors in the *emeute*. Very likely they have—if they had not, they would hardly have been chosen as representatives, and would have been of little value if they had been chosen. If they can be of any use, it will be because they have the confidence and may be supposed to understand the views of the people behind them. These people are in armed insurrection. We wish to know what their difficulties are, we invite them to send delegates, and they respond to our invitation: and further, the question is not whether the conduct of these people has been right or wrong. We want to know what it is they complain of, and they send these men to tell us. They are, therefore, so far representatives, and any insults hurled against them are insults to the people who sent them here. I ask my honorable friend for Lambton, if he thinks any good is to come of his undertaking to proclaim on the floor of this House that one of these men is a drunkard and a liar—and that another, in reckless disregard of his sacred character, has been complicated with rebellion, and violence and outrages of the worst kind. A man holding the high position of the Honorable Member for Lambton in this House and in this country has a large amount of responsibility thrown upon him. His words should be weighed and measured. I fear such language is not calculated to promote the settlement of these unhappy troubles.

Sir, I do not say that we should frame our measure agreeably to the views of these or of any other delegates. We should get our information from every quarter, and the measure should be the one which recommends itself as best for the interests of the

Dominion and for the prosperity of our common country. My honorable friend from Lambton speaks of the value of the great domain on which we are about to enter in the most glowing terms. He dwells on its importance as the site of the only railway which can find its way to the Pacific over a fertile country. I entirely agree with him in his judgment. I feel that the value of this great Territory cannot be over-estimated; and it is because I feel thus—and because the Province we are now organizing is the key of the whole—that I entertain so strong a desire that we should get possession of this, which assures us of the whole. I consider it sound policy to deal in a liberal spirit with the troubles we have, so as to efface them at once and for ever. If this Bill proposed to deal with the whole North-West Territory we should feel much more difficulty in approaching the subject. If we were called upon to give form and shape to the political institutions which were to regulate a whole continent we would do well to hesitate. To my mind, the smallness of the limits of the Province is no objection. If it be one, it is one capable of an easy remedy. All we require to know is, that a larger Territory ought to be included, and at any time the limits can be extended. You may enlarge, but you will find it difficult to contract.

But after all, is it so very small? It contains 14,000 square miles. That is not a very large tract, perhaps, in the minds of the people of the great Province of Ontario; but with us by the seaboard, a Province five or six times as large as Prince Edward Island is no contemptible territory.

MR. MACKENZIE.—It is not so large as Nova Scotia.

HON. MR. ARCHIBALD.—It is not, but it differs from Nova Scotia in this. A large portion of the interior of Nova Scotia is barren, much of it is rocky, a large tract is covered with lakes. If one-fifth of our soil is capable of cultivation it is as much as we can count on; but in Manitoba there is hardly an acre that is not cultivable. It is capable of sustaining a population of millions from the soil alone, and such a Province cannot be called mean or contemptible. It is true the present population does not exceed fifteen to seventeen thousand, but they will not remain long at that figure. One of the first results which will follow the organization of the country will be a large influx of immigration. Quebec will contribute its share, Ontario will do the same, many will come from beyond the water, and in two years we shall find there a population of double the number; and in five years we may count on a very considerable population. Let them come from where they may; let them be of any origin, or race, or creed; let them go in and possess the country, working it under the organization we are now framing, or under any other organization which they intuitively may think fit to adopt, all that we have to do is to see them fairly started in the race. And it is because I would like them started fairly that I objected to a feature of the Bill as it originally stood—that I approve of the alteration which extends the boundaries to include all the people. I have no doubt the Government have given a correct account of the view they had in excluding a portion of its people; but whether that account be accepted or not, the Bill, in its original shape, was liable to much misinterpretation, and the Government have acted wisely in changing it.

In dealing with this question we are certainly in a much better position than we were last year. A flood of light has poured in upon us, and yet it is impossible to deny that in many points we are still in the dark.

This little community, which has grown up in the very heart of the continent, is unique. There is nothing like it in the world. Separated by boundless prairies from intercourse with the people of [the south, barred out from Canada by 800 miles of swamp and wilderness, and mountain and lake, separated from the people on the Pacific shores, by the almost impassable chain of the Rocky Mountains, they have had little intercourse with the outer world. And yet they have among them men, who have had the advantages of the best education which Europe can afford—men who, in intellectual culture, in manners, and in every social qualification, are not surpassed in any country. And yet the bulk of the people with whom these men are brought into immediate contact are the most primitive people in the world, are in the primary stages of society, in the lowest and rudest conditions of civilization.

Is it any wonder that a community so secluded from all the rest of the world, uninformed of all that is transpiring around them, should be subject to great, to unreasonable, alarms when suddenly the barrier is burst which separates them from the rest of the world, and they see their country about to be entered by strangers? Is it any wonder that their fears should be excited, and their feelings traded upon by demagogues, ambitious of power and place? I do not think it is. I deplore as much as any man in this House, I can blame with as much severity as any man in this House, the fatal results which have followed; but I cannot say I am astonished that, under the circumstances in which these men were placed and with the fears they entertained, just such things should occur as have occurred, and that they should have culminated in the sad event which we all alike deplore and condemn. The circumstances in which these events place us, impose on us a stern duty. We must re-establish law and order. We must vindicate the supremacy of the national flag. But the readiest mode of doing so, and the right mode of doing so, is, at the same time, to show these people that their fears are unfounded, to satisfy them that their rights shall be guaranteed, their property held sacred, and that they shall be secured in all the privileges and advantages which belong to them as Britons and as free men.

This is why I rejoice that the Government have proposed a most liberal Bill, which gives the people every guarantee they have a right to ask. With this Bill in one hand, and the flag of our country in the other, we can enter, not as conquerors, but as pacificators, and we shall satisfy the people there that we have no selfish object of our own to accomplish, that we go there for their good as well as for our own good.

Sir, I see provisions in this Bill which are creditable to the Government. It has, hitherto, been the pride of Canada that, in her dealings with the Indian tribes, she has evinced a spirit of generosity.—that in making treaties she has dealt liberally, and what she has promised solemnly she has kept faithfully. And at this moment she is reaping the reward of her good faith. If there is any one thing more than another that will assist us in putting an end to these Western troubles, it is the fact that the Indian tribes, in

every quarter, are grateful to their great mother, the Queen, for the way in which they have been dealt with, and are loyal to a man.

There is also one other thing that very much helps us. In the country, at this moment, there are no more loyal subjects of the Crown than our fellow-citizens of French descent. There are no men more truly British in their feelings, no men more sincere in their attachment to the Sovereign, in their love of British connection, than are the French Canadians. And in this respect the half-breeds of French origin in the Territory reflect the loyalty which they inherit from both races. They have no sympathy with republican institutions, and if at this moment we have but little to fear from filibusters and Fenians in the West, it is due to the fact that the men who are frightened—most unnecessarily frightened—into an aggressive attitude, have no sympathy with the people and no regard for the institutions of their southern neighbours.

Sir, I think the main features of the Bill which the Government has introduced are conceived in a spirit of fair play to this people, and I shall have great pleasure in giving it my support.

And now, Mr. Speaker, there is one matter which I feel bound to allude to before I sit down. It really has nothing to do with this discussion, but it has been introduced into it by gentlemen on both sides. The Honorable Member for Lambton, the Honorable Member for Lanark, and the Honorable Member for West Toronto have referred to a gentleman who is not in this House, who is unable, therefore, to defend himself, in terms which, I think, call upon some one to repel a gross injustice.

A British House of Commons never refuses to listen to the defence of any person, however humble, when unjustly assailed, and it is because Captain Cameron has been unjustly and ungenerously dealt with, that I feel it my duty to trespass for a little while on the indulgence of the House in endeavouring to do him justice.

I have no particular reason to be the champion of Captain Cameron. I have not an intimacy with him of sufficient close a character to justify me in assuming that function, but I have the honor of some acquaintance with him. That acquaintance enables me to say to the House that, as a man of cultivated intellect and refined taste, as a scholar and as a gentleman, he is not second to the very best of his detractors.

The principal point which has been made against Captain Cameron, is that he is not a man of gigantic stature. Now, I can understand the editor of the *Globe*, whose fine proportions are familiar to many members of this House—I can even understand the member for North Lanark—being prejudiced in this way, but I confess I have difficulty in conceiving why the Honorable Member for Lambton should consider qualification for office to be dependent either on height or on girth.

I have spoken of Captain Cameron as a, let me say, gentleman and a scholar. Further, that as an officer in the branch of the service to which he belongs, he has had a very extensive and varied experience. He was appointed to the Artillery in 1856, and from that time to 1869, in different parts of the world he has been engaged in continuous service of a kind which demanded the highest order of qualification. I hold in my hand a record of his services; it is long, and I shall not detain the House to read it, but

after what has occurred, I shall feel it my duty to see that it finds its way to the press.

I would merely say, while speaking on this point, and as an illustration of the species of service which Captain Cameron has seen, that, on one occasion he conducted an artillery train from one end of India to the other, from Peshawur in the west to Dinapore in the east, that he did this in the rainy season, crossing the unbridged rivers of the Punjab, and performing the whole march, which occupied three months, without the aid of any European, except a sergeant and officer in charge of the cavalry escort. This is not a service that implies the absence of high qualities.

The men under whom Captain Cameron served were able to appreciate his qualities.

Their opinions might fairly outweigh those of a Pembina postmaster, even if the postmaster did pronounce on the subject. At all events, I shall take the liberty to read to the House what General Tytler says of Captain Cameron, in a despatch to the Military Secretary of the Commander-in-Chief, dated in 1867.

"Captain Cameron, R.A., served as Adjutant to the Artillery attached to the Left Brigade Doal Field Force throughout the Bhootan campaign. He was also attached to the Armstrong 6th Pr. Battalion, which he even commanded for a limited period.

"Captain Cameron's services in the field, where he frequently commanded the portion of his own arm employed, were most meritorious—nor were his efforts for the advancement of the public service confined to his own branch. On two occasions, at least, he rendered important services in the intelligence department.

"Out of the field he ably and zealously seconded the efforts of his Commanding Officer, Captain Wilson, in the conversion of the 6th Pr. Armstrong Battery into a mountain one, capable of being worked with efficiency in the very rugged and precipitous mountains of Bhootan.

"I venture strongly to recommend Captain Cameron to the favorable notice of His Royal Highness. He has, in my humble opinion, well earned a step in army rank."

Perhaps the House will indulge me while I read the certificate of another General Officer, Brigadier General Dunsford, dated the 6th June, same year.

"Captain Donald Cameron served under my command in the Doals campaign, 1864, and gave numerous proofs of energy, zeal and courage. Though not engaged with the column under my immediate command, he was highly reported on by Colonel Watson, and Major Huxshaw, under whom he was actively engaged against the enemy, and was brought favorably to the notice of His Excellency the Commander in Chief.

I consider Captain Cameron an excellent officer in every respect. He evinced skill, judgment, and energy wherever he was employed throughout the campaign, and I would venture to recommend his services to the favorable notice of Government."

In 1868 or 1869, Captain Cameron was appointed Adjutant to the First Brigade of Royal Artillery, stationed at Halifax. Captain Cameron identified himself with many useful and benevolent institutions in Halifax outside the line of his military duties, and I have pleasure in saying to the House, that there, in private society as well as in military circles, he endeared himself to a large number of friends and acquaintances.

There, too, he formed a connection, by marriage, with the family of a member of this House, a circumstance to which, perhaps, he has been indebted for some of the asperities of the public press.

When the arrangements were being made for Red River, I am not surprised that the Government, desirous to avail themselves of the services of a gentleman of such large and varied experience, offered him an appointment in the West. He proceeded there, and, with the rest of the party, was barred out of the Territory.

A great effort has been made to cast ridicule upon Captain Cameron for what took place at Pembina. The *Globe* has been at great pains to retail some sneering observation said to have been made by the postmaster of that place. Now, I do not what may be the exact value of the opinion of a petty official of the United States in a frontier hamlet, consisting of a few huts. I would not have thought myself of quoting his opinion, but as the press which sympathises with the gentlemen in opposition has thought fit to do so, he is their witness and not mine. Now, it just so happens that I hold in my hand a letter from this same postmaster, written on the 18th February, and as the Honorable Member for North Lanark seems to attach some importance to this gentleman's sayings, he will have the gratification to find that he does not confine himself to Captain Cameron alone, but gives some opinions about others of the same party.

I read from the letter:—

"We were sorry to lose the Captain and his lady, as they were very much liked by all of us."

"I must admit that our first impressions of the Captain were not very flattering. Probably from some of his eccentricities, *but more* from the ignoring of him by all the party that he came with, as they denied in toto that he was one of them—that he was a hanger-on to their party whom they picked up somewhere on the road, or in the settlement—that they had nothing to do with him, he not being a member of their Council, nor to their knowledge had he any appointment, or promise of appointment, from the Canadian Government. Even Governor McDougall, in the meeting held with the Pembina officials, in the Customs Office, gave him a sneering uncalled-for cut, for which he received no response whatever, as by that time we learned to estimate the Captain as *the best man of the lot*.

"I do not write this in a spirit of maliciousness, but simply to do justice to one for whom we all have the highest regard as a gentleman, a good and kind neighbour, and, laying aside his eccentricities, as being superior to those who calumniated him.

"You will please say to them, for us, that should they ever come this way again, they will *meet a cordial welcome from all here*."

But, Sir, I will call other evidence from the Opposition quarter.

The Reporter of the *Globe* and the Reporter of the *Telegraph* were both sent out of the Territory, and on their return, these gentlemen bore testimony to the high character which Capt. Cameron bore while on the confines of the Territory.

And now, Mr. Speaker, I have to thank the House for the kind indulgence with which they have listened to observations which partake of so much personal nature. I

was quite sure that I was not counting too much upon their spirit of fair play when I asked the liberty of giving this explanation, and I thank them sincerely for the opportunity they have allowed me of repelling, as I have endeavoured to do, some unjust aspersions on a meritorious officer, and I have only to regret that his vindication has not fallen into abler hands.

Memorandum of Services of Capt. D. A. Cameron, R.A., referred to by Hon. Mr. Arohibald, on his Speech on the Manitoba Bill, May 7, 1870.

1856. Commissioned in March, 1856.

1859. Selected to join the school of gunnery on its first formation. Adjutant of the Royal Artillery at Alderney, one of the most strongly-fortified places in the British dominions, during its re-armament.

1860-1862. Instructor of gunnery of the 1st Brigade, R.A., on its first organization at Fort Elson.

1863. Appointed to field battery, 22nd Brigade, on its first organization. Commanded two batteries in cholera camp. Adjutant of Royal Artillery at Agra. Selected and telegraphed for by H.E., the Commander in Chief in India to organize an Armstrong mountain battery for service in the Ambeyla campaign, north-west of India. Appointed to conduct the battery from Peshawur, on the Ambeyla, north-west of India, to Dina pore, some miles to the north of Calcutta, preparatory to the Bhootan campaign. This march of three months was begun in the unhealthy rainy season, when it was considered unsafe for European troops to travel, and when the Punjab rivers (5) were unbridged. The Indus at Attack—a rapid—one of the streams seven miles in breadth, and a freshet from the Himalayahs expected to flood the country. Besides the Battery, the train included a long train of waggons with stores, reserves of ammunition, horses and camels. The only other Europeans who accompanied the train were a sergeant and the officer of the cavalry escort, the remaining hands being natives. Not a single day's march was lost; and the only loss that occurred was from the breaking of a rope in lowering a store cart on to a raft in crossing the Jumna at Allahabad.

1864-5-6. Recommended for appointment to the Horse Artillery, Bhootan campaign. Served throughout as Adjutant. Detached command of the right half Armstrong Battery. Succeeded to the command of the whole battery on the death of Major Griffin, and the invaliding of Capt. Oliver. Shelled the enemy's position above Buxa. Reconnoitred one day in advance of force marching on Bala. Commanded the rifled gun battery in attack and capture of Bala. Commanded reconnoitering party of native infantry at Nagoo, and took two prisoners. At the capture of Nagoo suggested, commanded, and led the party of native infantry employed to clear the heights, when the column of attack was caught in the ravine and cut off in front and rear—cleared the

heights
Genera
Recon
guns at
Master
secretly
party c
among
the rec
18
Officer
St
Halifax
conside
by Gen

play when I
for the oppor-
some unjust
indication has

fr. Arohibald,

Adjutant of the
the British

organization

Commanded
Selected and
in Armstrong
Appointed
dia, to Dina
paign. This
s considered
e unbridged.
nd a freshet
y, the train
and camels.
the officer of
march was
ering a store

v, Bhootan
right half
the death of
sition above
manded the
ing party of
o suggested,
s, when the
cleared the

heights, taking six breastworks in succession; commanded the Armstrong guns under General Dunsford when reconnoitering the enemy's position at Tazagaun in force. Reconnoitred in command of native cavalry and infantry under fire from the enemy's guns and advanced works at Bala. Associated under General Tytler with the Quarter Master-General to make a secret reconnaissance in front, with three men employed to secretly reconnoitre the approaches to the enemy's position on the left; surprised an armed party conveying supplies to the enemy; captured three prisoners, and explored the route among the mountains for the left attack; commanded the artillery with the left attack at the recapture of Tazagaun; commanded the rifled guns at the recapture of Nagoo.

1868. Adjutant of the Royal Artillery on the Eastern Frontier District (India) Staff Officer of the troops, equal to Brigade Major, at Jumepegoree.

Staff Officer of the troops at Danguing, Adjutant of the first Brigade Royal Artillery, Halifax; twice or thrice mentioned in general despatches; recommended to the favorable consideration of the Government by General Dunsford; recommended for promotion by General Tytler.

rep
M
me
pri
ma
suj
det

nou

dér
et r
si l
Je
cett

d'E
gou
tou
(l'h
den
cett

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

L'HON. A. G. ARCHIBALD,

LORS DE LA DISCUSSION DU

"BILL DE MANITOBA."

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, le 7 mai 1870.

MONSIEUR L'ORATEUR,—En ouvrant la discussion, cette après-midi, l'honorable représentant de Lambton (M. A. Mackenzie) est entré dans une grande variété de détails. Il a fait une longue et amère critique de la conduite du ministère, comme corps, et de certains membres de l'administration en particulier. Les observations qu'il a détaillées, le ton qu'il a pris auraient été assez convenables s'il se fût agi de discuter une motion de non-confiance, mais le ton et les observations de l'honorable représentant m'ont paru fort mal appropriées au sujet qui occupe actuellement la Chambre. La question dont il s'agit peut se résumer en deux points :

Quelle constitution allons-nous donner à la nouvelle province ?

Avec quelle espèce d'organisation la population de Manitoba va-t-elle entrer dans cette nouvelle phase d'existence nationale ?

Lorsque mon honorable ami de Lambton a dit qu'une question d'importance si considérable pour le bien-être futur de la confédération canadienne devait être abordée avec calme et réserve, il a été l'écho fidèle du sentiment unanime de cette Chambre. Mais je lui demanderai si le ton de son discours s'accorde bien avec cette opinion si sagement exprimée par lui-même ? Je lui demanderai si son discours est digne de la position,—la haute position qu'il occupe dans cette Chambre,—et de nature à servir les vrais intérêts du pays ?

Lorsque mon honorable ami de Lambton ose qualifier mon honorable ami le secrétaire d'Etat pour les provinces (l'honorable J. HOWE) de "traître" à son pays, "traître" au gouvernement dont il fait partie,—lorsqu'il consent à se faire, dans cette Chambre, l'écho de toutes les rumeurs oiseuses, répandues par des gens que l'honorable représentant de Lanark (l'honorable WM. McDUGALL) nous dépeint comme à demi barbares, n'ai-je pas le droit de lui demander s'il ne sort pas de la réserve qu'il a déclarée lui-même nécessaire dans le débat de cette grande question ?

Je n'humilierai pas mon honorable ami le secrétaire d'Etat en faisant aux accusations portées contre lui l'honneur d'une réfutation ou d'un démenti formel. Ces accusations, j'ose le dire, sont amplement réfutées et démenties par leur propre invraisemblance et leur évidente absurdité.

Mais je signalerai à mon honorable ami le secrétaire d'Etat un motif de consolation que les circonstances lui assurent. Mon honorable ami de Lambton occupe le siège voisin de celui de l'honorable représentant de Lanark. Ils se sont alliés tous les deux pour attaquer mon honorable ami le secrétaire d'Etat. En cela, ils font cause commune ; mais mon honorable ami et toute la Chambre ont dû être singulièrement égayés de voir l'honorable représentant de Lanark faire une halte subite dans sa violente sortie pour adresser la parole à son voisin et lui dire comment le parti et les amis politiques de l'honorable représentant de Lanark apprécient sa conduite. Il est clair que l'honorable représentant de Lanark n'a pas encore reçu son pardon ; mon honorable ami a donc la consolation d'apprendre que ces deux messieurs ne peuvent dire de lui rien qu'ils n'aient dit et répété maintes fois l'un de l'autre, depuis trois ans ; de sorte que si l'honorable représentant de Lambton a fait alliance, pour l'occasion, avec l'honorable représentant de Lanark, c'est uniquement parce qu'il avait besoin des services d'une espèce de Sioux politique prêt à courir sus à mon honorable ami le secrétaire d'Etat et à le scalper au besoin.—L'honorable représentant de Lambton a dit que nous devons recevoir les délégués du Nord-Ouest.

M. MACKENZIE.—Je n'ai pas dit cela.

L'HON. M. ARCHIBALD.—J'ai donc mal compris l'honorable monsieur et supposé qu'il avait dit ce qu'à mon avis il aurait dû dire. Ces délégués sont venus ici sur l'invitation du gouvernement canadien. Ils ont été nommés à une assemblée des représentants des divers districts tenus, dans ce but, à Fort Garry. Ils sont donc les représentants de la population de ce district ou, du moins, les représentants de la population qui a pris part aux troubles récents. Ils ont pu sympathiser avec les acteurs de l'émeute ; il est très-probable qu'ils ont sympathisé. Si tel n'était point le cas, on ne les aurait point choisis comme délégués, ou leur choix eût été mauvais. Si leur mission doit être utile, c'est parce qu'ils ont la confiance de la population qu'ils représentent et doivent bien comprendre ses vues. Cette population est en révolte armée, nous désirons connaître ses griefs, nous l'invitons à nous envoyer des délégués et elle répond à notre invitation. Il ne s'agit pas de savoir si cette révolte est ou non justifiable. Nous voulons savoir de quoi l'on se plaint, et ces délégués sont venus pour nous le dire. Ce sont donc des représentants, des parlementaires, dans la vraie acception du mot, et toutes les insultes qu'on leur lance vont à l'adresse de la population qui les envoie.

Je demanderai encore à mon honorable ami de Lambton s'il espère amener quelque bon résultat en proclamant, dans cette Chambre, que l'un de ces délégués est un ivrogne et un chevalier d'industrie, et que l'autre, au mépris du caractère sacré dont il est revêtu, a pris part à la révolte, à des actes de violence, aux attentats les plus abominables ? La haute position que l'honorable membre de Lambton occupe dans cette Chambre et dans le pays lui impose une grave responsabilité. Il devrait peser ses paroles et en mesurer la portée. Je ne crois pas que son langage soit de nature à apaiser ces malheureux troubles.

Je ne prétends pas, monsieur l'orateur, qu'en élaborant cette loi nous devons avoir pour

objet principal de nous conformer aux vues des délégués actuels ou de tous autres qui pourraient nous être envoyés. Nous devons rechercher soigneusement tous les renseignements accessibles et nous efforcer de rendre la nouvelle constitution aussi favorable que nous pourrions aux intérêts de la confédération canadienne et au développement de la prospérité générale du pays.

Mon honorable ami de Lambton nous a parlé en termes chaleureux de la valeur de l'immense domaine sur lequel nous allons entrer bientôt. Il a démontré surtout de quelle importance est pour nous un territoire où l'on pourra établir le seul tracé praticable d'un chemin de fer communiquant avec l'Océan Pacifique en traversant une région fertile. Je partage entièrement ses vues. Je crois qu'on ne peut exagérer la valeur de cet immense territoire, et c'est cette conviction—appuyée du fait que la province dont il s'agit est comme la clef de tout le territoire,—qui me fait si ardemment souhaiter que nous prenions possession de cette province, possession qui nous garantit bientôt la paisible occupation de tout le Nord-Ouest.

C'est une bonne politique, à mon avis, d'agir avec libéralité dans les troubles qui nous incombent, afin de les apaiser et d'en effacer à jamais le souvenir. Si le bill soumis à la Chambre affectait tout le territoire du Nord-Ouest, la question deviendrait beaucoup plus difficile. Nous aurions lieu d'hésiter avant de passer une mesure fixant les institutions politiques appelées à régir tout un continent. Mais, d'autre part, l'étendue restreinte de la province ne constitue pas, selon moi, une objection. Si c'en est une, on peut facilement y remédier. Du moment où nous saurons qu'il est opportun d'ajouter un territoire plus vaste à la nouvelle province, il nous sera toujours loisible d'étendre ses limites. On peut aisément agrandir les limites d'une juridiction, il est parfois difficile de les resserrer.

Mais, après tout, cette province est-elle donc si petite? Elle a 14,000 milles carrés de superficie. Aux yeux des habitants de la vaste province d'Ontario, cette superficie peut ne pas sembler très-considérable, mais pour nous qui habitons le bord de la mer, une province cinq ou six fois plus étendue que l'Île du Prince Edouard n'est pas un territoire à dédaigner.

M. MACKENZIE.—Elle n'est pas si grande que la Nouvelle-Ecosse.

L'HON. M. ARCHIBALD.—Non, mais voici la différence. Une grande partie de l'intérieur de la Nouvelle-Ecosse est stérile, une autre portion notable est rocheuse et une vaste étendue est couverte de lacs. A peine si un cinquième de nos terres est propre à la culture, tandis que, dans la province de Manitoba, l'on trouverait à peine un acre de terre non arable. Le sol de cette province peut nourrir des millions d'habitants, et voilà pourquoi semblable acquisition n'est pas à dédaigner. Il est vrai que la population actuelle n'excède pas de quinze à dix-sept mille âmes, mais ces chiffres seront bientôt dépassés. Un des premiers résultats qu'amènera l'organisation du pays sera d'établir un vaste courant d'immigration. Les provinces de Québec et d'Ontario fourniront leur contingent,—on verra même un grand nombre d'immigrants Européens;—dans deux ans, la population sera doublée et, au bout de cinq ans, nous pouvons compter sur une population très-nombreuse. Aux immigrants de tous pays, sans distinction d'origine, de race ou de croyance, qu'on fasse bon accueil. Qu'ils s'emparent du sol et l'exploitent sous la constitution que nous allons établir ou sous toute autre organisation que les habitants de la province jugeront convenable d'adopter; tout ce que nous avons à

faire, c'est de seconder leurs premiers efforts. C'est dans ce but que j'ai objecté à une clause originairement insérée dans le bill, et que j'approuve l'amendement qui étend les limites de la province, de manière à y admettre tous les groupes de la population. Nul doute que l'administration a franchement expliqué le but de l'exclusion qu'elle voulait faire, mais que l'on admette ou n'admette pas cette explication, le bill, dans sa forme primitive, était sujet à fausse interprétation et le gouvernement a bien eu raison de le modifier.

Pour traiter cette question, nous sommes dans des circonstances beaucoup plus favorables que l'an dernier. Le jour s'est grandement fait, et cependant il est impossible de nier que, sur plusieurs points, nous sommes encore dans les ténèbres.

Cette petite société qui s'est formée au cœur même du continent, est unique dans son genre. Rien d'analogue n'existe dans le monde. Séparée des populations du Sud par des prairies sans bornes, et du Canada par 800 milles de savanes, de déserts, de montagnes et de lacs, isolée des populations qui habitent les côtes du Pacifique par la chaîne presque infranchissable des Montagnes Rocheuses, elle n'a jamais eu que peu de rapports avec le reste du monde; et cependant on y trouve des hommes qui ont eu tous les avantages que peut donner la meilleure éducation européenne, des hommes qui n'ont rien à envier aux citoyens d'aucun pays en ce qui regarde la culture de l'intelligence et des mœurs, ainsi que toutes les qualités sociales. Pourtant la majorité de la population avec laquelle ces hommes sont en rapport immédiat est encore à l'état le plus primitif: c'est une société dans son enfance qui traverse les premières et rudes phases de la civilisation.

Est-il surprenant qu'une société isolée ainsi du reste du monde, ignorant ce qui se passe autour d'elle, se soit abandonnée à des alarmes violentes, bien que non fondées, lorsqu'elle a vu se briser la barrière qui la séparait du monde extérieur, lorsqu'elle a appris que son territoire allait être envahi par des étrangers? Est-il surprenant que ses craintes aient été surexcitées puis exploitées par d'ambitieux démagogues, avides de pouvoir et de places?— Je ne vois rien de surprenant à cela. Je déplore autant qu'aucun membre de cette assemblée, et je blâme aussi sévèrement qu'aucun de mes collègues les tristes résultats de cette surexcitation; mais je ne m'étonne pas que, dans les circonstances où se trouvaient ces hommes, de tels événements soient arrivés et que le dénoûment du drame ait été l'acte sanglant que nous déplorons et condamnons tous d'une voix.

Ces événements ont amené un état de choses qui nous oblige à un devoir sévère. Nous devons faire respecter la loi et rétablir l'ordre. Nous devons venger l'honneur du drapeau national. Mais le moyen le plus prompt, comme le plus sûr, de réaliser ce triple objet est de faire voir à cette population que ses craintes étaient vaines, que ses droits seront garantis; de lui démontrer que ses propriétés seront respectées et que nous lui assurons la jouissance de tous les droits et privilèges qui appartiennent à des sujets anglais, à des hommes libres.

C'est pourquoi je me réjouis de ce que le gouvernement ait présenté un projet de loi parfaitement libéral qui donne à cette population toutes les garanties qu'elle a le droit de réclamer. Forts de cette loi et marchant à l'abri de notre drapeau national, nous pouvons entrer sur ce territoire, non pas en conquérants, mais en pacificateurs, et nous parviendrons à convaincre cette population que nos projets ne sont pas égoïstes, que nous voulons son bien autant que le nôtre.

Monsieur l'orateur, il y a, dans ce bill, des clauses qui font particulièrement honneur au gouvernement. Jusqu'à présent, le Canada peut être fier de ce que, dans ses rapports avec les tribus sauvages, il a toujours fait preuve d'un esprit de grande générosité, de ce que, dans ses traités, il a toujours agi d'une manière libérale et tenu avec fidélité les promesses solennellement faites. Le Canada reçoit aujourd'hui la récompense de sa bonne foi. S'il est une chose qui doit nous aider plus puissamment que toute autre à régler nos difficultés dans le Nord-Ouest, c'est le fait que les tribus sauvages, sur tous les points de ce territoire, sont reconnaissantes à leur "Mère" la Reine, de la manière dont elle les a toujours traitées, et animées, envers leur souveraine, d'une loyauté sans réserve.

Un autre fait nous aidera encore beaucoup. En ce moment il n'y a pas, dans le pays, de sujets britanniques plus loyaux que nos concitoyens d'origine française. Il n'est pas d'hommes plus fidèles que les Canadiens-Français dans leur attachement à la couronne et aux institutions anglaises. Sous ce rapport, les métis d'origine française reflètent les sentiments des deux races dont ils sont issus. Ils n'ont aucune sympathie pour les institutions américaines, et si, aujourd'hui nous avons peu de choses à craindre des flibustiers et des féniens, dans l'Ouest, c'est parce que la population qui a pris si inutilement, envers nous, une attitude hostile, n'éprouve aucune sympathie pour les citoyens ni pour les institutions de la république voisine.

Je crois, monsieur l'orateur, que les principales dispositions du bill sont conçues dans un véritable esprit de justice envers la population de la nouvelle province, et je serai heureux de donner mon appui à cette mesure.

Maintenant, monsieur l'orateur, avant de reprendre mon siège, je me crois obligé de dire un mot d'une question étrangère, en réalité, à ce débat, mais que des honorables membres de la droite et de la gauche y ont introduite. L'honorable représentant de Lambton, l'honorable représentant de Lanark et l'honorable représentant de Toronto Ouest (M. R. A. HARRISON) ont fait allusion à un monsieur qui n'est pas dans cette Chambre,—et conséquemment ne peut se défendre lui-même,—dans des termes qui exigent que quelqu'un réclame contre une injustice aussi flagrante.

Une chambre des communes anglaise n'a jamais refusé d'entendre la défense d'aucune personne,—si humble qu'elle fût,—lorsque cette personne était injustement attaquée, et c'est parce qu'on a traité le capitaine Cameron sans justice et sans générosité que je crois devoir recourir à l'indulgence de cette Chambre et essayer de rendre justice à ce monsieur.

Je n'ai aucune raison spéciale de me constituer le champion du capitaine Cameron. Mes relations avec lui ne sont pas d'un caractère assez intime pour suffire à justifier semblable attitude de ma part; mais j'ai l'honneur de connaître le capitaine Cameron et je puis affirmer ici que sous le rapport de l'intelligence, de l'instruction (*) et des manières, il ne le cède en rien au plus accompli de ses détracteurs.

Ce qu'on reproche surtout au capitaine Cameron, c'est qu'il n'a pas une taille gigan-

(*) Le capitaine Cameron a dernièrement traduit en anglais *L'Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, par Myr. Taché. Ce travail présentait de très-grandes difficultés. Or, la traduction du capitaine Cameron est excellente, de l'avis unanime des personnes qui l'ont comparée avec le texte français.—Note du traducteur.

tesque. Je comprends qu'il existe des préjugés à cet égard chez le rédacteur du *Globe* (l'honorable GEORGE BROWN,) dont les belles proportions sont familières à un grand nombre des membres de cette assemblée ; je m'expliquerais même, au besoin, des préjugés analogues chez l'honorable représentant de Lanark Nord,—mais j'ai bien de la peine à concevoir que l'honorable représentant de Lambton fasse dépendre le mérite d'un officier public des dimensions que cet officier mesure en hauteur ou en circonférence.

J'ai parlé de la haute instruction et des manières du capitaine Cameron ; j'ajouterai que comme officier, dans la division du service à laquelle il appartient, il s'est trouvé à même d'acquérir une expérience très-grande et très-variée. Il fut nommé officier d'artillerie en 1856 et depuis cette époque, jusqu'en 1869, il a fait, sans interruption, dans diverses parties du monde, un service qui exigeait des capacités de premier ordre. Voici ses états de services ; c'est un long document et je n'abuserai pas de la complaisance de la Chambre en lui en donnant lecture ; mais après ce qui a eu lieu, je dois veiller à ce que ces états de service soient publiés dans les journaux.

Je dirai seulement, pour donner une idée du genre de service assigné au capitaine Cameron, qu'en 1863 il conduisit un train d'artillerie d'une extrémité à l'autre de l'Inde, de Peschaouer, à l'Ouest, jusqu'à Dinapour, à l'Est ; que ce trajet fut entrepris durant la saison pluvieuse, qu'il eut à franchir toutes les rivières du Punjab, rivières sur lesquelles il n'y a pas de ponts, et que cette marche de trois mois fut accomplie sans l'assistance d'aucun européen, sauf un sergent et l'officier qui commandait l'escorte de cavalerie. Ces faits ne dénotent pas un officier incapable.

Les officiers, sous les ordres desquels le capitaine Cameron servait à différentes époques, ont pu apprécier ses qualités. Leur opinion vaut bien celle d'un maître de poste de l'embina, en supposant qu'un tel maître de poste se soit prononcé à cet égard. Quoiqu'il en soit, je prendrai la liberté de lire à la Chambre ce qu'écrivait le général Tytler, au sujet du capitaine Cameron, dans une dépêche qu'il adressait, en 1868, au secrétaire militaire du commandant en-chef.

“ Le capitaine Cameron, A. R., a servi comme adjudant du corps d'artillerie attaché à la brigade gauche de l'armée d'expédition, durant toute la campagne du Dooab. Il a également fait partie de la batterie Armstrong (canons de six) qu'il a même commandée pendant un certain temps.

“ En campagne, où il a fréquemment commandé les corps dont il faisait partie, ses services ont toujours mérité les plus grands éloges et ne se bornent pas à la spécialité. Deux fois, au moins, grâce à ses connaissances scientifiques, il a pu contribuer à d'importantes améliorations dans le service.

“ Son habileté et son zèle ont puissamment secondé les efforts de son chef, le capitaine Wilson, pour convertir les canons de six de la batterie Armstrong en canons de montagne susceptibles d'être utilisés dans les montagnes sauvages et escarpées du Boutan.

“ Je prends la liberté de recommander fortement le capitaine Cameron à la bienveillance de Son Altesse Royale ; dans mon humble opinion, il a bien mérité de l'avancement.”

La chambre me permettra peut-être de lire le certificat d'un autre officier-général, le brigadier-général Dunsford ; ce certificat est daté du 6 juin de la même année :—

" Le capitaine Donald Cameron a servi sous mes ordres durant la campagne du Doonab, et a donné des preuves nombreuses d'énergie, de zèle et de courage. Il ne servait pas dans la colonne que je commandais personnellement, mais le colonel Watson et le major Huxshaw, sous les ordres desquels il a vaillamment combattu, font de lui les plus grands éloges et signalent ses services à Son Excellence le commandant-en-chef.

" Je regarde le capitaine Cameron comme un excellent officier sous tous les rapports. Il a toujours fait preuve d'habileté, de jugement et d'énergie durant toute la campagne, et je prends la liberté de signaler ses services au gouvernement. "

En 1868 ou 1869, le capitaine Cameron fut nommé adjudant de la première brigade de l'artillerie royale, en garnison à Halifax. En dehors de ses fonctions militaires, le capitaine Cameron sut se rendre éminemment utile à plusieurs institutions de bienveillance de Halifax, et je suis heureux de pouvoir dire que dans la société, comme dans les cercles militaires, il sut se faire hautement apprécier par un grand nombre d'amis et de connaissances.

C'est à Halifax qu'il épousa la fille d'un membre de cette Chambre, et peut-être cette alliance n'est pas étrangère aux attaques violentes et acrimonieuses dont il a été l'objet dans les journaux.

Je ne suis pas surpris que, lors des arrangements qui furent faits, l'an dernier, pour la Rivière-Rouge, le gouvernement, désireux de s'assurer les services d'un officier dont l'expérience est si grande et si variée, lui ait offert une position dans l'Ouest. Il s'y rendit avec les autres envoyés du gouvernement et, pas plus qu'eux, il ne put entrer sur le territoire.

On s'est efforcé de jeter du ridicule sur le capitaine Cameron à propos de ce qui s'est passé à Pembina. Le *Globe* a pris toutes les peines du monde pour recueillir et présenter à ses lecteurs quelques observations malicieuses faites, dit-on, par le maître de poste de cette localité. Je ne sais pas au juste quelle valeur on doit donner à l'opinion d'un petit fonctionnaire des Etats-Unis habitant, sur la frontière, un petit village composé de quelques petites huttes. Je n'aurais jamais songé de moi-même à citer pareille opinion; mais comme la presse qui sympathise avec les honorables membres de la gauche a cru devoir faire pareille citation, le dit maître de poste est leur témoin et non le mien. Or, voici que j'ai en ma possession une lettre de ce même maître de poste, écrite le 18 février, et puisque l'honorable représentant de Lanark semble attacher quelque importance au dire de ce fonctionnaire, il aura tout-à-l'heure le plaisir de se convaincre que le dit maître de poste s'est permis de juger non-seulement le capitaine Cameron, mais d'autres individualités du parti envoyé par le gouvernement canadien.

Je lis dans cette lettre :—

" Nous regrettons beaucoup de perdre le capitaine Cameron et sa dame, parce qu'ils étaient fort aimés parmi nous.

" Je dois admettre qu'au premier abord nous n'avons pas conçu une opinion très-flatteuse du capitaine, peut-être à cause de ses allures un peu excentriques, mais bien plus parce que les autres envoyés canadiens semblaient l'ignorer *in toto* et n'aient formellement qu'il fût un des leurs. Ils le représentaient même comme un officieux opportun qu'ils avaient rencontré en route ou à l'établissement et prétendaient n'avoir aucune relation avec lui parce qu'il n'était pas membre de leur conseil et, à leur connaissance, n'avait aucune nomination ni aucune promesse de nomination de la part du gouvernement canadien. Un

"jour même le gouverneur MacDougall, durant une entrevue avec les fonctionnaires publics de Pembina, dans le bureau des douanes, lança au capitaine Cameron une plaisanterie malicieuse que celui-ci n'avait aucunement méritée et à laquelle il ne daigna pas répondre un mot. De ce jour nous apprîmes à estimer le capitaine Cameron et nous le regardions comme le meilleur de la bande."

"Je n'écris pas ceci à mauvaise intention, bien au contraire, je n'ai qu'un désir, c'est de rendre justice à un homme pour lequel nous avons la plus haute estime; le capitaine Cameron est un vrai gentilhomme, un voisin bon et aimable et, sauf quelques petites excentricités, il est bien supérieur à ceux qui le calomnient."

"Dites bien à sa dame et à lui-même que si jamais ils reviennent à Pembina, ils y recevront un cordial accueil de tout le monde."

Voici un autre témoignage qui me vient de l'opposition.

Le rapporteur du *Globe* et celui du *Telegraph* furent chassés du territoire, comme on le sait. A leur retour, ces deux messieurs faisaient les plus grands éloges du capitaine Cameron et témoignaient de l'estime générale qu'il avait su gagner pendant son séjour à la frontière.

Maintenant, monsieur l'orateur, il me reste à remercier la Chambre de l'indulgence qu'elle a mise à écouter ces détails personnels. J'étais sûr que la Chambre accueillerait ces explications avec le sentiment de justice qui la distingue toujours, et je la remercie sincèrement de m'avoir donné occasion de repousser des attaques injustes contre un officier de mérite; je ne regrette qu'une chose, c'est que pareille tâche ne soit pas échue à un plus habile que moi.

ETATS de service du capitaine D. A. Cameron, A. R., mentionnés dans le discours de l'honorable A. G. Archibald, sur le "Bill de Manitoba," 7 mai 1870.

1856.—Reçoit sa commission au mois de mars 1856.

1859.—Désigné pour l'école d'artillerie lors de sa formation. Adjudant de l'artillerie royale à Aurigny, l'une des places les plus fortes de l'empire britannique, lors de son réarmement.

1860, 1862.—Instructeur d'artillerie de la 1re brigade de l'artillerie royale, lors de sa première organisation à Fort Elson.

1863.—Nommé à la batterie de campagne, 22me brigade, lors de sa première organisation. Commande deux batteries au camp, à l'époque du choléra. Adjudant de l'artillerie royale à Agra. Choisi et mandé par télégraphe, par Son Excellence le commandant-en-chef de l'Inde pour organiser une batterie Armstrong de montagne pour le service durant la campagne d'Ameyla, au N.-O. de l'Inde—Choisi pour conduire la batterie de Peschaouer, sur l'Ameyla, au N.-O. de l'Inde, jusqu'à Dinapour, à quelques milles N. de Calcutta, préalablement à l'expédition du Boutan. Cette marche de trois mois fut entreprise dans la saison malsaine et pluvieuse, alors que tout le monde considère comme excessivement dangereux de mettre des troupes européennes en marche, et qu'il n'y avait pas de ponts sur aucune des 9 rivières du Punjab. L'Indus, à Attack, un rapide,—fleuve qui a sept milles de large, menaçant de

déborder, et l'on s'attendait à une inondation violente du côté des monts Himalaya. Outre la batterie, le train comprenait une longue suite de fourgons, portant des provisions et des munitions de guerre,—plus, nombre de chevaux et de chameaux. Les seuls européens qui accompagnaient le train étaient un sergent et l'officier commandant l'escorte de cavalerie, tous les autres étaient des indigènes. Il n'y eut pas un jour de retard dans cette marche; la seule perte qui eut lieu fut causée par la rupture d'un câble en descendant un fourgon de provisions sur un radeau pour traverser la Jumna à Allahabad.

1864-5-6.—Recommandé pour nomination dans la cavalerie à cheval, campagne du Boutan. Fit la campagne comme adjudant. Détaché pour commander l'aile droite de la batterie Armstrong. Désigné pour commander toute la batterie à la mort du major Griffin et lorsque le capitaine Oliver prit ses invalides. Bombarde la position de l'ennemi en amont de Buxa. Désigné pour faire une reconnaissance, un jour de marche en avant de la force qui se dirigeait sur Bala. Commande la batterie d'artillerie lors de la prise de Bala. Commande la reconnaissance faite par l'infanterie indigène à Nagour,—fait deux prisonniers. A la prise de Nagour suggéra d'envoyer un corps d'infanterie indigène pour s'emparer des hauteurs, commande cette attaque où les assaillants furent enfermés dans un ravin, ne pouvant ni avancer, ni reculer, s'empara des hauteurs et prit six bastions de suite. Commanda la batterie Armstrong, sous les ordres du général Dunsford, lors de la reconnaissance de la position de l'ennemi à Tazgaon. Fit une reconnaissance à la tête de la cavalerie et de l'infanterie indigènes, sous le feu de l'ennemi et des batteries avancées de Bala. Désigné par le général Tytler, avec le quartier-maître-général, pour faire une reconnaissance secrète en avant, avec trois hommes choisis pour reconnaître secrètement la position de l'ennemi à gauche, surprit un parti armé portant des provisions à l'ennemi, fit trois prisonniers, et explora la route dans les montagnes pour l'attaque sur le flanc gauche. Commanda l'artillerie lors de la reprise de Tazgaon, commanda l'artillerie (canons rayés) à la reprise de Nagour.

1868.—Adjudant de l'artillerie royale dans le district Est de la frontière (Inde),—nommé officier d'état-major, grade équivalent à celui de major de brigade, à Juepegoree.

Nommé officier d'état-major à Danguemg.

Adjudant de la première brigade de l'artillerie royale, à Halifax; deux ou trois fois mentionné dans les dépêches générales, et recommandé au gouvernement par le général Dunsford. Porté pour de l'avancement par le général Tytler.